



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

Le Délégué Territorial

Dossier suivi par : Catherine MONNIER  
Tél. : 03 26 55 95 00  
Mail : [INAO-EPERNAY@inao.gouv.fr](mailto:INAO-EPERNAY@inao.gouv.fr)

V/Réf : dossier suivi par G. CANDUZZI

N/Réf : OR/CM/DB 22.732

Objet : ICPE – centrale photovoltaïque au sol – Marolles 51

La Directrice de l'INAO  
à  
Monsieur le Directeur Départemental des  
Territoires  
DDT 51  
40, Boulevard Anatole France  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Epernay, le 19 octobre 2022

Par courriel en date du 4 octobre 2022, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis un dossier présenté par la Société Parc Solaire de Marolles qui souhaite obtenir l'autorisation de construire une centrale photovoltaïque au sol comprenant un poste de livraison et cinq postes de transformation sur le territoire de la commune de Marolles.

La commune de Marolles est comprise dans les aires géographiques :

- des Appellations d'Origine Contrôlées/Appellations d'Origine Protégées (AOC/AOC) « Champagne » et « Coteaux Champenois » mais ne comporte pas d'aire délimitée parcellaire pour la production de raisins,
- des indications géographiques (IG) des boissons spiritueuses « Fine champenoise » ou « Eau de vie de vin de la Marne », « Marc de Champagne » ou « Marc champenois » ou « Eau de vie de marc champenois » et « Ratafia champenois ».
- de l'Indication Géographique Protégée (IGP) « Volailles de la Champagne ».

L'INAO se s'opposera pas au projet dans la mesure où celui-ci n'a pas d'impact direct sur les AOC/AOP et IGP concernées.

Pour la Directrice  
et par délégation,

Olivier RUSSEIL

**INAO - Délégation Territoriale Nord-Est**

SITE D'EPERNAY  
43ter, Rue des Forges  
51200 EPERNAY  
TEL : 03 26 55 95 00  
[www.inao.gouv.fr](http://www.inao.gouv.fr)